chargement de grains de la gare à la manutention militaire est mort subitement pendant le trajet.

Le corps a été transporté à la Morgue.

Une dépêche a été envoyée à son patron pour se renseigner sur l'identité de cet homme qui paraît âgé de 35 ans environ.

## AVESNES

**Fourmies.** — Hier, vers onze heures trois quarts, rue de la Verrerie, une enfant de 21 mois, la petite Marie-Louise Dumont, a été atteinte et renversée sur la voie publique par l'arrière train d'un camion appartenant à M. Levasseur, et sortant du conditionnement.

La malheureuse enfant est morte à midi quinze sans avoir repris connaissance, dans les bras de ses parents au désespoir.

## DUNKERQUE

*Le vol de dix mille francs de titres.* — Nous avons dit dans notre numéro d'hier que M. A. Delahaye, entrepreneur de lestage, avait été victime d'un vol important. Ce sont dix actions communales du Crédit foncier de France, émission de 1891, qui lui ont été soustraites, et dont voici les numéros : 64,569 — 64,570 — et 541,506 — 541,507.

Opposition a été faite, ainsi que nous l'avons dit, mais on manque d'indices encore. L'enquête se poursuit activement.

*Bonne capture.* — La police a mis en état d'arrestation l'ancien matelot-lamaneur, Jean Pylouster, 24 ans, qui, indépendamment des nombreux méfaits pour lesquels il a été antérieurement condamné, était recherché pour avoir aux trois quarts assommé un matelot breton, M. Kermoere, dont nous avons parlé et qui a expiré la nuit d'un à la halle-abri.

Pylouster s'était réfugié dans les glacis de Rosendaël, et l'inspecteur Devos est allé le cueillir pour l'écrouer à la maison d'arrêt.

*Accident de travail.* — Jeudi matin vers 6 heures, un accident assez grave est arrivé à bord de la bélandre « Echo de la frontière » amarrée bassin de la marine.

M. Pierre Depoorter, 24 ans, journalier à St-Pol occupé au déchargement de briquettes destinées au vapeur « Sen-Marin » a eu la jambe gauche fracturée à dix centimètres au-dessus de la cheville par la chute d'un plateau en bois servant au transbordement.

M. Depoorter a été conduit à l'hôpital.

*Mort subite.* — Hier matin, vers 7 heures, Mme Preyn, rue du Milieu, habitant au petit Fort, était en train de nettoyer le couloir commun, lorsqu'elle se sentit indisposée. Quelques instants après, alors que sa femme se rendait à l'église, elle tombe raide morte.

Un médecin, mandé aussitôt, accourut, mais il a été causé par l'émotion qu'éprouvait Mme Preyn.

**Bourbourg.** — L'agent de police B..., s'est pendu hier matin à dix heures au cordon du rideau du théâtre de la mairie.

On ne sait à quoi attribuer le suicide de cet agent, qui avait toujours été très zélé et rempli assez son devoir avec exactitude et fidélité.

# PAS-DE-CALAIS

## ARRAS

*Vols.* — De hardis malfaiteurs se sont introduits la dernière nuit dans le domicile de Mme Dupont, épicière, 18, rue des Augustines, en fracturant la porte de la cave.

Une somme dans le magasin, ont fracturé le tiroir de la caisse qui ne contenait, fort heureusement, qu'une vingtaine de francs de menue monnaie.

Ils ont enlevé cet argent en même temps que quelques articles d'épicerie et ont regagné la rue par le chemin qu'ils avaient pris pour entrer.

Les coupables sont inconnus.

— Hier matin, vers neuf heures, on a volé sur la Grand'Place, à Arras, le cheval et le char-à-banc de Madame Touzet, cultivatrice à Tilloy-les-Mofflaines.

Les voleurs, annonce-t-on, auraient été arrêtés à Beaumely-les-Loges. Ce sont trois individus sortis le matin même de la maison de refuge.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à toutes ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on apprécie le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

*Ecrire* par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées. 4601

*Dépositions excellentes, tolère l'eau, santé parfaite*

**PURGATIF GÉRAUDEL**

*En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans colique.*

Les personnes obèses se sont souvent demandées quelle était la cause réelle de cette infirmité; elle est tout entière dans la lenteur habituelle de la digestion et surtout lorsque la nourriture est trop abondante et trop succulente. Après le repas, la tête des gros mangeurs s'alourdit, la somnolence arrive, un sentiment de pesanteur les envahit; c'est alors qu'il faut avoir recours aux **Perles de Pepsine pure de Chapoteaut**; on voit la digestion se régulariser, et le sang, au lieu de s'épaissir, reprendre son cours normal

4545

**AMM. LES MÉDECINS** qui ne connaissent pas le Vin de « SANTOLS-TRILLES », nous consulons de goûter ce produit, persuadés qu'ils reconnaîtront que notre apéritif réunit, avec toutes les conditions d'une liqueur agréable, les avantages d'un vin médical et qu'ils le recommanderont à leurs clients.

*DANS TOUS LES CAFÉS*

**Exiger l'étiquette sur la bouteille**

**TRILLES Frères, à Perpignan (Pyrénées Orientales).**

# TRIBUNAUX

## *Tribunal correctionnel de Lille*

*Audience du 19 mai*

Dans son audience d'hier le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

LILLE

### BABOULÈNE EN CORRECTIONNELLE

Le trop célèbre Baboulène revenait s'asseoir hier au banc des inculpés. Répondant à une question du président, il prétend qu'il avait déjà traité plusieurs affaires avec M. Lasseron, avant celle qui forme un des chefs d'accusation relevés contre lui.

La parole est ensuite donnée à M. Mouron, substitut, occupant le siège du ministère public. M. Mouron demande pour Baboulène une peine sévère :

Vous avez devant vous un vulgaire escroc, dit-il en terminant, dont les nombreuses condamnations antécédentes, vous n'hésiterez pas à le condamner.

Puis, Me Guichard présente la défense de Baboulène. D'après lui il n'y a pas escroquerie dans les glissements du prévenu. Il demande l'acquittement de son client.

Le tribunal renvoi l'affaire à demain pour entendre de nouveau M. Lasseron.

**Un anarchiste.** — Il y a quelques jours, M. Loubet, ministre de l'intérieur, recevait une lettre de menaces dans laquelle on lui annonçait qu'il assassinerait prochainement. Cette lettre était signée Henri Delamour et datée de Lille.

Une enquête fut ouverte. M. le commissaire central de Lille fut invité et le Parquet de Paris lança contre ledit Delamour un mandat d'arrêt.

Delamour fut mis en état d'arrestation et on trouva sur lui un revolver et un coup de poing américain.

*A l'audience, hier, le prévenu s'est montré très calme.* Il a cependant prétendu que le préfet de police lui payait douze mille francs par an pour faire plus qu'un devoir à faire en signalant des conférences anarchistes.

Devant ces allégations fantaisistes le tribunal renvoi l'affaire à huitaine pour que l'inculpé soit visité par un médecin, afin de s'assurer s'il est en possession de toutes ses facultés mentales.

Vol. — La fille Louise Dhennain, inculpée de vol de 16,000 francs au préjudice de son patron, M. Ghisey, comparaissait hier devant le Tribunal. Sur la demande du ministère public l'affaire a été renvoyée au samedi 26 courant.

* *

**Autres condamnations.** — Michel Dejean, *3 mois de prison et Cyrille Grison, 4 mois pour* mendicité et escroquerie — Edouard Vandenberghe, 3 mois et 16 fr. d'amende, coups, rébellion et outrages — Auguste Castel, 1 mois et 5 fr. outrages à la pudeur et ivresse.

Henri Bécue, 15 mois 16 fr. et 500 fr. par corps — Henri Bassaert, 6 mois, 16 fr. et 500 fr. par corps — Léon Bonvoisin, 1 mois, 16 fr. et 500 fr. par corps, solidairement à 500 fr. — Henri Blondel et Narcisse Vanglieven, 6 mois et 16 fr., chacun. — Henri Goussey et Alfred Roussen, 3 mois et 16 fr., chacun, pour coups, bris de clôture, voies et faits, outrages et fraudes.

Me COURANT.

## Cour d'assises du Nord

*Audience du 19 mai*

1re affaire. — **Affaire de meurs**

Un entrepreneur de peinture, Franck Pengelly, âgé de 21 ans, né à Fulney (Angleterre), est inculpé de viols.

Pengelly est acquitté.

Défenseur : Me Dubron.

2e affaire. — **Vol qualifié**

Dans la nuit du 12 au 13 février dernier, un charpentier de Préseau, François Monchaux, âgé de 45 ans, s'introduisait chez son voisin, M. Leraz, en escaladant la margelle d'un puits commun auquel on accède d'un côté par la cour de Monchaux et de l'autre par le corridor de M. Leraz.

Après quelques recherches à tâtons dans l'obscurité, il s'emparait d'une petite boîte en bois contenant 180 francs en pièces, lors de la banque et monnaie.

De retour chez lui, il fit sauter le couvercle de cette boîte, et le même jour, il payait une somme de 50 francs qu'il devait depuis trois mois à M. Lefranc, puis il solivrait à des dépenses exagérées.

Ce fut ce qui le perdit : signalé à l'autorité, il reconnut le vol, mais il déclara qu'il n'avait retrouvé dans la boîte qu'un billet de 50 fr. et prétendit que s'il y en avait un de 100 fr., il avait dû le brûler par mégarde avec d'autres papiers qu'il jetait au feu après le vol.

Monchaux est condamné à trois ans de prison.

Défenseur : Me Bulthiel.

*Le vol de chez MM. Wibaux-Florin*

On se rappelle peut-être la tentative de vol commise le 17 janvier dernier aux magasins de MM. Wibaux-Florin, manufacturiers à Roubaix.

Quatre individus pénétraient avec escalade et effraction la nuit dans leur usine et furent surpris par des gardiens de nuit au moment où ils se préparaient à enlever des balles de laines d'une valeur de 4,000 fr.

Deux de ces individus ont déjà comparu devant les assises : un autre, Henri Lizétard, âgé de 43 ans né à Roubaix, marchand de margarine à Croix, qui avait pris la fuite, s'est fait arrêter.

Lizétard est condamné à un an de prison.

Défenseur : Me Lallement.

*Cour d'assises du Pas-de-Calais*

Par ordonnance de M. le premier président de la Cour d'appel de Douai en date du 18 mai présent mois, l'ouverture des assises du département du Pas-de-Calais, pour le deuxième semestre 1892, a été fixée au lundi 27 juin prochain.

La même ordonnance nomme pour assister M. le conseiller Vibert, président, et pour siéger en qualité d'assesseurs, MM. Petit, président, et Lambert-Roode, juge au tribunal civil de St-Omer.

# *Nouvelles à la Main*

On avait donné à Robert pour sa fête deux petits poissons rouges dans un bocal. Le lendemain, trois d'entre eux, trois mamés, mort. Deux jours après, on trouve l'autre coupé en deux morceaux. Robert, interrogé, répond :

— J'ai bien vu que ce poisson tout seul s'ennuyait, alors j'ai fait deux.

*

Bébé a sa bonne qui la peigne.

Tu me fais mal, fais donc attention. Ah! je voudrais bien être grande comme maman.

Pourquoi ?

Je te donnerais mes nattes à peigner pendant mon sommeil.

BRULE-MAISON.

# TRIBUNE PUBLIQUE

La Madeleine, 18 mai 1892.

Monsieur le Rédacteur,

Votre article sur l'explosion de M. Taffin-Grimonprez, rue du Tilleul, à Tourcoing, indique que l'un des 6 bouilleurs de son générateur a fait explosion.

Je vous prie de vouloir bien faire connaître que ce générateur n'a rien de commun avec mon système de générateurs à 6 bouilleurs et ne vient pas de chez moi.

Recevez, Monsieur, etc.

L. FONTAINE.

Constructeur à la Madeleine et à Roubaix.

## PETITE CORRESPONDANCE

*Un lecteur, bon républicain.* — Ce genre de fête ne donnerait pas à la manifestation, selon notre lecteur, le caractère qu'elle doit avoir. De plus il est généralement peu rémunérateur; les vainqueurs s'empressent de rentrer chez eux, les spectateurs sont peu disposés à s'amuser et à faire des dépenses. Quant aux frais ils sont considérables.

LE FACTEUR.

## *Programme des Spectacles et Concerts*

Ville de Tourcoing. — Samedi 21 mars, 8h. 1/2 dans la salle de la Société des Jeunes, place Lavernier, 2e grand concert offert aux membres honoraires.

Programme

Première partie

Association symphonique. — 1. Suite d'orchestre de Sylvia (L. Delibes). *a* Prélude : Les chasseresses. *b* Intermezzo : valse lente. — c Pizzicati. — d Cortège de Bacchus.

Mlle Villefroy. — Air de Sigurd, E. Reyer.

M. Plaquet. — Fantaisie sur le Val d'Andorre, Halévy.

Association symphonique. — Le beau Danube bleu, valse, Strauss.

Deuxième partie

Association symphonique. — Danse macabre, Saint-Saëns, le solo de violo par M. Alfred Bailly.

M. Paul Stupuy. — Concerto en sol mineur, Mendelssohn, *a* Allegro, *b* Finale.

Mlle Villefroy. — *a* Le soir, *b* Les Echos Haydes.

Association symphonique. — *a* Rêve d'enfant, Schumann ; *b* Célèbre menuet, Boccherini, pour instruments à cordes.

Fantaisie sur la Fille du Tambour-Major, Offenbach.

Piano à queue de la maison Erard.

# CHAMP DE FOIRE

**Cirque Européen.** — Direction : K. Lenka. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. — Troupe entièrement nouvelle. — Lenka, première sauteuse; Milles Marguerite, Charlotte, Karkowska, Sylvie, Antoyre russe, Miss Mond et Doris. MM. Donnetty et ses chiens savants, Williams et Robert, écuyers; Balestro, célèbre équilibre.

T. Rochez, célèbre Jockey de New-York, Icare et Marty, les trois célèbres voltigeurs aériens ; la famille Frantz, acrobates ; James Guion, le populaire Auguste.

Nombreux intermèdes et scènes comiques. — Matinées enfantines, les dimanches, jeudis et jours de fêtes. — Prix des places, loges et fauteuils : 2 fr. pourtours ; 2 fr ; 1re galerie, 1 fr, 35 : 2e galerie : 0 fr. 60.

## CONVOCATIONS

*Chambre syndicale des ouvriers peintres.* — Les membres sont priés de se rendre à l'estaminet du Lion d'Or, Grande-Rue, 93, dimanche 22 mai, à 9 heures du soir, pour la formation de leur bureau avec les ouvriers tapissiers.

*Fanfare Delaitre.* — Les musiciens de la Fanfare Delaitre sont instamment priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu la vendredi, à 9 heures du soir, pour étude des morceaux destinés à concert de dimanche à Barbieux.

*Comité radical socialiste de Roubaix.* — Les membres sont priés d'assister à la réunion du comité qui aura lieu samedi 21 mai, à 8 heures 1/2, à l'estaminet Bodin, rue Jeanne Darc. — Communications importantes.

## Etat-civil de Roubaix

Du 19 mai

**Naissances.** — Charles Vancaneghem, rue des Filatures, 67. — Joseph Leurs, rue Saint-Jean, 22. — Léon Michelot, rue du Ballon, cour Lefebvre, 10 — *J.-B. Mortier, rue des Longues Haies.* — Fernand Rasson, rue de la Conférence. — Marthe Leblanc, rue de Croix, 46. — Marcel Duterte, rue Ma Campagne, 104. — Hélène Staelen, id., 193. — Emile Callewaert, rue de Tourcoing, 129.

**Décès.** — Bertine Bonte, veuve Duterte, rue du Ballon. — Auguste Chevalier, 53 ans, rue du Coq-Français, 184. — Amélie Plateau, 67 ans, Hôtel-Dieu. — *Marie Salembier, 72 ans.* — Alexandre, présenté sans vie, boulevard Beaurepaire, 178.

## Etat-civil de Tourcoing

Du 19 mai

**Naissances.** — Antoinette Desmettre, rue de Tournai. — Georges Serroen, rue de la Latte. Marie Vandredeuil, rue de la Malcence. — Renée Clarecq, rue des Arches. — Gaston Scamps, Beaurseau. — Clémence Biesbrouck, Post de Neuvéa.

**Décès.** — Aline Bué, 3 ans, rue Saint-Roch. — *Hortense Nollet, 6 ans, rue du Tilleul.* — Louis Desrousseaux, 1 an, rue de la Dime.

## Etat-civil de Wattrelos

du 5 au 12 mai

**Naissances.** — Berthe Demeyre, 5, rue de l'Industrie. — Fernand Raudain, rue de Leers. — Léon Vandenhoguerde, Petit-Tourcoing. — Emile Carrette Nouveau-Monde. — Philomène Millesamps, Matiliere. — Joseph Duffronne, Crétinier. — Jeanne Delcour, Bas-Chemin. — Stéphanie Duhamel, Floyes — Louis Plancke, Vieille Place. — Angèle Thieffry Crétinier — Marie De Pauw, rue de Tourcoing. — César Fittalaere, Petit-Tournay. — Marie Dheygere, Place — Jullienne Haroux, Nouveau-Monde. — *Léa Duquesnoy, Bas-Chemin.* — Marguerite Devos, Beaulieu. — Fernand Huvelle, Hourardie. — Flore Demyère, Sainte-Marguerite. — Julien Vandendriessche, Martinoire. — Angèle Lebbrecht, Saint-Liévin.

**Décès.** — Pierre Hollemaert, 78 ans 10 mois, sans profession, rue de la gendarmerie. — Emile Calens, 37 ans 6 mois, tisserand, Paradis. — Jean-Baptiste Lamérant, 36 ans 8 mois, tisserand, à Saint-Liévin. — Pierre Decavele, 56 ans 4 mois, tisserand, au Touquet. — Louis Plancke, 32 heures, Vieille-Place. — Juliette Duponchel, 24 ans 3 mois, tisserande, Sapin-vert. — Alfred Vermeulen 11 mois, Crétinier. — Clémentine Cuisez, 76 ans 3 mois, sans profession, Hospice. — Zoé Cattelein, 3 mois, Bas Chemin. — Germaine Vilaghe, 4 ans 9 mois, rue de l'Hôpital. — Marie Jacquart, 11 mois, Bas-Chemin.

**Mariages.** — Gustave Putman, dresseur et Marie Bonte, modiste. — Victor Lepilat, 28 ans, docteur en médecine et Hélène Watteau, 19 ans, sans profession.

**Publications de mariages.** — Edonard Raepsaet, boulanger, et Odile Parent, servante — Antoine Dupont, 31 ans, tisserand et Elise Renar, 43 ans, tisserande.

# BIBLIOGRAPHIE

## Aux pianistes

Nous recommandons à nos lecteurs une nouvelle bibliothèque musicale qui fait fureur en ce moment, à Paris-Piano. Cette bibliothèque publication parait les 1er et 15 de chaque mois et donne dans chaque numéro *deux* morceaux de musique *inédite* pour piano, édités avec grand soin, livrés sous couvertures en couleurs.

Les partitions, de difficulté moyenne, sont écrites spécialement pour Paris-Piano par les meilleurs compositeurs du genre, MM. Emile Pessard, Gabriel-Marie, Jules Bordier, Colonne, Frédéric Hitz, Luigini, Alexandre Georges, Le Rey, Desormes Sudassi, Courras, Haring, Gay, etc., etc.

En outre chaque fascicule de **Paris-Piano** contient un supplément littéraire où un grand talent de MM. François Coppée, Jules Claretie, Ludovic Halévy, Jules Sandeau, André Theuriet, Henri Gréville, Jacques Normand, Ernest Legouvé, Guy de Maupassant, Hector Malot, Pierre Véron ; des portraits de célébrités, une revue de la musique, du théâtre, de la mode, un courrier mondain, etc.

On peut hardiment prétendre que **Paris-Piano** est le dernier mot du progrès, du luxe et du bon marché en édition musicale Chaque fascicule de **Paris-Piano** se vende *au prix ordinaire prescrit de 1 franc*, chez tous les libraires et marchands de musique et contient environ 12 fr. de musique à prix marqués.

Dans le but de faire connaître sa publication et à titre exceptionnel, **Paris-Piano** envoie franco un numéro spécimen, contre 30 centimes en timbres-poste adressés à l'éditeur, M. René Godfroy, 11, rue d'Hauteville, à Paris.

DÉPURATIF INCOMPARABLE

*Le Grand Régénérateur du Sang*

**ROB LECHAUX**

*Sucs végétaux concentrés de*

**Cresson et de Salsopareille rouge**

**FORTIFIE, RENOUVELLE LE SANG**

**Donne la Santé, la Force, la Vie**

**Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur**

A TOUTES LES EXPOSITIONS

**Demander la Brochure sur la RÉGÉNÉRATION du SANG**

**Dépôt Général : MARIE LECHAUX, Pharmacien-Chimiste**

**Rue Saint-Catherine, 105, ROUBAIX**

Détail dans toutes les bonnes Pharmacies

**UN DÉSINFECTANT**

dont on ne peut mettre en doute l'efficacité, puisqu'il a été officiellement adopté dans les *Hôpitaux de Paris* et dans ceux de la *Marine militaire*, c'est le **Coaltar saponiné** LE BEUF

Ses qualités assainissantes et toniques le rendent incomparable pour l'**Hygiène de la Toilette.**

LE FLACON 2 fr. DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES

*Se défier des contrefaçons.*

## *Nos Grands Héros !...*

Blessé grièvement dans une bataille, le grand Condé disait à son médecin : Je vous en prie, donnez moi tout les remèdes que vous voudrez, mais ne me condamnez pas à l'Inaction ! » Sa nature ardente et fougueuse ne pouvait se résoudre à l'oisiveté.

Ce sentiment est commun à beaucoup de malades. Le Rob Lechaux, *aux sucs d'herbes*, à l'avantage, pendant de tous ses malades, qui occupe de leurs travaux ou de leurs plaisirs, de constituer un traitement très facile à suivre, qui permet de vaquer aux occupations habituelles et laisse le corps et l'esprit parfaitement dispos.

On peut guérir ainsi, et sans dérangement aucun, l'anémie, la chlorose, l'épuisement provenant des fatigues physiques ou morales, la faiblesse, l'abattement nerveux, la pâleur du teint, la pauvreté du sang, etc...

Tout cela est clairement démontré dans un petit opuscule (56e édition), sur la régénération du sang, que M. Lechaux, Pharmacien, rue Ste-Catherine, 105, à Roubaix, adresse gratuitement à ceux qui le demandent. Il expédie aussi 3 flacons franco pour 19 francs, ou 6 flacons contre 21 fr. mandat.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Oui, rue Esquermoise, 60 ; Fauvau ; Doute et Cie ; Cousin ; Pharmacie Centrale Gobert et Cie. — Dercobert, rue Publée. — A Tourcoing : MM. Bruneau, Vanneuville. — A Valenciennes : M. Sabin-Boulet. — A Fourmies : M. Herbet, pharmacien. — A Maubeuge : M. Huart, pharmacien. — A Boulogne-sur-Mer : M. Dusterte, pharmacien. A Hondschoote, De Bil, 19, place de la Cour. — A Bassée : M. Caillez, pharmacien. — Toutes pharmacies.

**DIABÈTE**

GUÉRI EN 1 MOIS PAR LE

**QUINQUINA ROCHER**

Sans Fièvre, quelles que soient la durée et la gravité du Diabète. Le Quinquina Rocher est le seul qui ait été reconnu efficace. Le Quinquina Rocher est le seul qui ait été reconnu efficace. Le Quinquina Rocher est le seul qui ait été reconnu efficace. Guérit, Fortifie et Stimule